

# Groupe de travail :

## Protocoles Pluriprofessionnels de Soins de Premier Recours

### PÔLE ORGANIQUE

#### Conditions de participation aux groupes de travail

- Être membre de l'Institution Hygie
- OU
- Être un professionnel de l'aide ou du soin de structure partenaire de l'Institution Hygie
- ET
- Avoir pris contact avec le référent du groupe

#### Définition du groupe de travail

- **Hypothèse** : Élaborer collectivement des procédures et les rendre partageables par les professionnels **génère de la cohérence et améliore les prises en charge**. Se fédérer ainsi sur un territoire c'est permettre une harmonisation des pratiques propre à augmenter leur reproductibilité, à faciliter la vie des professionnels, voire même à redonner aux patients et à leurs aidants une certaine autonomie. Il s'agit d'un point de vue ethnologique, au-delà de la fonction organisatrice, de se doter de rites qui contribuent à la **cohésion sociale** de l'équipe.
- **Objectif** : Protocoliser collectivement comment l'équipe de la Maison de Santé de Paray, et les professionnels travaillant en lien avec elles, s'organisent pour rendre applicables et pertinentes, sur le terrain, les recommandations théoriques établies par la Haute Autorité de Santé.
- **Méthode** : Rédaction de protocoles de soins en partant des recommandations de la Haute Autorité de Santé
  - Préparation : Lecture des recommandations de l'HAS avant la réunion
  - Débat et élaboration des protocoles lors d'une première réunion
  - Finalisation et réévaluation : approuver la version finale des protocoles et réévaluer à distance les protocoles antérieurs ...
- **Participants** : médecins généralistes, pharmaciens, infirmiers, laboratoires d'analyses médicales, tous partenaires ou correspondants de la MSP
- **Référent** : Dr Céline Goncalves ; docteurgoncalves91@gmail.com
- **Rédacteur** : Dr Céline Goncalves
- **Coordinateur** : Emmanuelle Cenci ; hygie.asso@gmail.com
- **Modalités pratiques** :
  - **Lieu des réunions** : La Maison de santé Hygie de Paray-Vieille-Poste : 91 avenue d'Alsace Lorraine
  - **Quand** : jeudi soir de 20h30 à 22h
  - **Rythme** : tous les 6 mois